

LABRESSEINFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°390 | NOVEMBRE 2021



DOSSIER

Festival de Sculpture
Camille Claudel



www.labresse.fr - Email : info@labresse.fr

ZOOM

Les Bressauds du Bout du Monde

Au mois de mai, vous aviez atterri au pays de la poutine et du sirop d'érable avec le Bressaud Yannick Demange. Décollage vers une nouvelle rencontre, dans un paysage plus tropical, orné de palmiers et d'eaux turquoises... Cette fois, La Bresse Infos vous emmène en Nouvelle-Calédonie, pays d'outremer français !

Parlez-nous un peu de vous ...

Qui êtes-vous ?

Je suis Pauline Pierrel, j'ai 32 ans et je suis la fille de François et Cécile Pierrel.



Pourquoi êtes-vous parti en Nouvelle-Calédonie et depuis combien de temps y êtes-vous ?

Mon intention de départ était d'aller exercer mon métier d'orthophoniste dans un Dom-Tom, peu importe lequel, pour voir du pays avant de revenir m'installer en France. Cela fera 8 ans à la fin de l'année que j'y suis !

Pensiez-vous rester là-bas aussi longtemps ?

Mon contrat initial était de 6 mois... C'était une collaboration avec une orthophoniste en libéral. Ensuite, je pensais retrouver ma colocation de l'époque à Grenoble ☺. Et puis j'ai rencontré un amoureux,

et puis le premier institut pour l'autisme du territoire ouvrait ses portes et cherchait une orthophoniste... J'ai sauté sur l'occasion de cette nouvelle opportunité et j'ai continué à découvrir le pays...

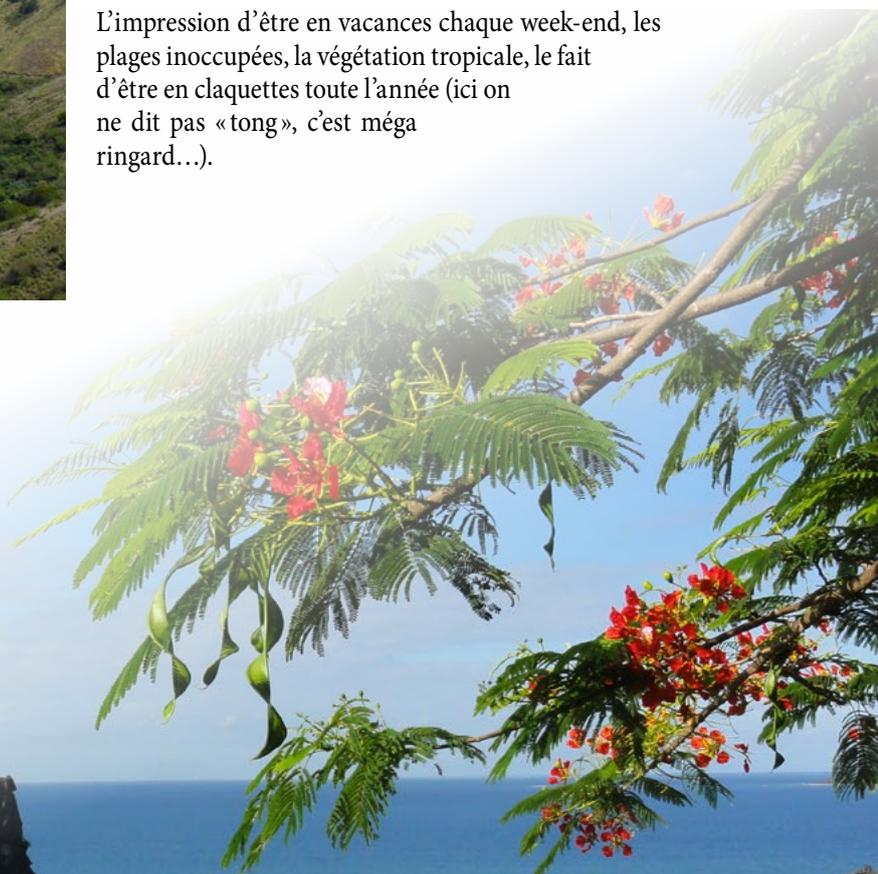
Parlez-nous de votre vie là-bas...

Que faites-vous dans la vie ?

Des expériences ! Je suis arrivée orthophoniste, mais depuis j'ai exercé plusieurs autres métiers : animatrice d'ateliers d'écriture, animatrice d'ateliers « bébé signe » et aussi vendeuse de livres d'occasion dans une bouquinerie. Aujourd'hui, je me lance dans la formation des crèches à la pratique de « bébé signe ». Après avoir testé les sports nautiques que je ne trouvais pas dans nos montagnes : plongée, apnée, wakeboard, kite, paddle (...), j'ai pratiqué l'acroyoga, repris l'escalade et découvert la pole dance ! Hyper physique ce truc !

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre « nouveau » chez vous ?

L'impression d'être en vacances chaque week-end, les plages inoccupées, la végétation tropicale, le fait d'être en claquettes toute l'année (ici on ne dit pas « tong », c'est méga ringard...).



La diversité des cultures, les petites habitudes de chaque communauté que je continue de découvrir tous les jours : kanaks, calédoniens, wallisiens, métropolitains (dit « zoreilles »), tahitiens, vietnamiens, javanais...



Au niveau professionnel, le statut particulier de « patenté » qui permet de s'essayer facilement à diverses professions. J'apprécie aussi le côté « familial » de l'emploi. Du fait que le pays est petit, on connaît rapidement les gens qui travaillent dans notre secteur. Ce n'est pas valable pour tous les métiers, mais souvent il y a peu de concurrence, de l'entraide et du bouche-à-oreille. J'ai eu beaucoup de propositions qui sortaient un peu de mon cadre de travail habituel car les gens connaissent un peu mon parcours ici et pensent à moi pour des projets...



Quel est le plat local que vous appréciez le plus ?

La salade tahitienne. Comme son nom l'indique, ce n'est pas calédonien, mais c'est très consommé ici. C'est une salade de poisson cru (souvent du thon ou du perroquet) cuit dans du citron puis arrosée de lait de coco avec des carottes râpées, concombres, tomates et oignons verts.

Quel est votre endroit préféré ?

La plage de Shabadran (prononcer chabadjan) à Maré (île à l'est de la Grande Terre). Elle se mérite, car il faut marcher durant 3 bonnes heures pour l'atteindre, à travers une cocoteraie monotone puis sur des roches coralliennes acérées (certains y laissent des chaussures ou des bouts de peau !), mais une fois qu'on y est : waouh, on se croirait Robinson Crusoe !

Quelle est votre expression locale préférée ?

Il y en a tellement que j'aime ! Et elles viennent des différentes communautés. Il y en a certaines qui sont rentrées dans mon vocabulaire quotidien, comme « Yossi ! » (diminutif de « yoné yossi » qui signifie, je l'ai appris il y a un mois, pubis !) quand on est surpris. Il y a aussi « Awa ! » lorsqu'on ne sait pas quoi dire. Et le « allez tata ! » pour se dire au revoir, ou « taltoul' » pour dire « à tout à l'heure ».

Et j'ai été ravie de voir que je pouvais prolonger la bonne utilisation bressaude du « fin » à toutes les sauces ici : « c'est fin cool », « il est fin content », « c'est fin choc ! » etc.

Par contre, je ne maîtrise pas encore suffisamment l'accent calédonien pour utiliser les bonnes vieilles expressions des broussards des fermes (« l'ôngin ! » ou « l'ônculé ! » qu'on pourrait traduire par notre bon vieux « vingt dieux ! »).

Parlons un peu de La Bresse ...

Quel est votre endroit préféré chez nous ?

Le lac de Lispach et... Le jardin de chez mes parents !

Qu'est-ce qui vous manque à La Bresse ?

L'accent bressaud, la neige, le Den's, la bande de copains, les feux de Saint-Jean, l'atmosphère de la vallée avec le village que l'on peut voir de plusieurs endroits, le froid sec, l'odeur de la forêt de sapins, l'air frais, les longues soirées d'été (ici il fait nuit à 18h toute l'année) !



ZOOM ZOOM



heures avant de prendre l'avion du retour ! Et c'est fou, mais je me rends compte que je ne suis pas revenue à La Bresse depuis 2016 je crois... J'ai hâte de rentrer, mais j'attendais une situation plus favorable vis-à-vis de la Covid... Peut-être qu'il va falloir faire avec.

La première chose que vous faites quand vous rentrez à La Bresse.

Le tour du village pour voir

tout ce qui a changé ! «*Oh bin vingt dieux c'était pas comme ça avant ! J'ai pas connu ça moi hein !*»

Quel est le plat local ou plus largement français qui vous manque le plus ?

Le cordon bleu de chez Fred Bierren ! J'ai fait mon expertise de toutes les boucheries de Nouméa... Rien à voir ! Le filet mignon fumé aussi, ça me manque (#goûtsdeluxe), surtout qu'on ne peut pas en faire venir ici... Il reste à la douane pour des raisons sanitaires ! Et le repas marcaire en gros ! Hum, je salive rien qu'en pensant à une bonne tourte et des toffoyes !

Le(s) mot(s) de patois bressauds que vous utilisez encore...

«*Fralé*» ! Celui-là, je ne lui trouve pas d'équivalent ☺ . Aussi, à chaque fois que je veux parler d'une cuillère en bois, je me retiens de dire «*pautchate*». Mais je ne le dis pas... Ce serait trop long à expliquer...

Des visites des Bressauds de temps en temps ? Ou alors des visites à La Bresse ?

Ma famille est venue passer 3 semaines ici. On a fait le tour de la Grande Terre et de l'île de Lifou. J'ai découvert plein d'endroits grâce à leur venue. Elodie Grandemange (ma meilleure amie d'enfance) aussi est venue ! Je me rappelle encore de son tour en parapente deux

Pour conclure ...

Pensez-vous revenir en métropole à un moment de votre vie ?

Oui, j'y pense toujours, mais c'est de moins en moins pressant. Mais peut-être que ça aura lieu plus tôt que prévu... On ne sait pas ce que nous réserve le prochain référendum pour l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie !

Un conseil pour celles et ceux qui voudraient partir s'installer au bout du Monde...

Prenez un billet d'avion ! Une fois que vous êtes dedans, vous réalisez, et là vous n'avez plus le choix ! Y'a plus qu'à faire ! :-D

Un petit message ...

Big up à la classe 2008, à tous les copains de mes parents et mes vieux amoureux ! J'ai des nouvelles de vous par ma mère (je sais tout !), et je pense bien à vous ! Ici, il n'y a pas de Covid, mais il y a un canapé convertible de très bonne qualité... Les seuls masques que l'on porte sont subaquatiques ! Alors à bientôt ! ☺



EDITORIAL



“ Bressaudes, Bressauds,

Après une année 2020 et un début 2021 durement impactés par le Covid-19, la crise semble s'éloigner peu à peu. Cette situation qui s'améliore petit à petit a permis à la municipalité d'organiser le traditionnel repas annuel de nos aînés. Le plaisir de se rassembler autour d'un bon repas, d'esquisser pour certains quelques pas de danse, une belle journée de retrouvailles, c'est un évènement qui nous tient à cœur, et nous avons tout mis en œuvre pour que cette manifestation ait lieu. Mais ne crions pas victoire, l'épidémie n'est pas éradiquée, soyons vigilants et respectons encore et encore les consignes qui nous sont données pour notre protection.

La fin octobre a vu également se dérouler un tout autre évènement, celui du Forum des Emplois. Celui-ci se déroule normalement deux fois par an, au printemps et en automne ; il a subi également les méfaits de la pandémie. Ce forum, organisé avec le concours de Pôle Emploi permet de mettre en relation employeurs et demandeurs d'emplois. La reprise de l'activité professionnelle est une priorité, et j'espère que ce rassemblement aura eu un effet positif.

Je voudrais remercier les commerçants pour leur patience et compréhension lors des travaux effectués par les services du Département dans le Quai des Iranées, travaux plus que nécessaires qui ont finalement été réalisés en un temps beaucoup plus court que prévu.

Le dossier de ce bulletin est consacré à un retour sur le festival de sculpture qui s'est déroulé cette année en septembre. Ce fut une édition tout aussi qualitative que les années passées, même si le nombre d'artistes était moins conséquent, crise du covid oblige.

Je vous souhaite une belle lecture.

Sincèrement,
Maryvonne Crouvezier



SOMMAIRE

ZOOM 2^e de Couv-2

ÉDITORIAL P.03

CONSEIL MUNICIPAL P.04-10

ACTUALITÉS P.11-14

CINÉMA P.14

DOSSIER P.15-21

Festival de Sculpture Camille Claudel

TRIBUNE P.22

OTL P.23

DANS LE RÉTRO P.23-28

INFOS PRATIQUES P.29

AGENDA 4^e de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSE INFOS - N°390

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

NOVEMBRE 2021

Directeur de la publication :

Yannick Daniélou

Administration, rédaction, publicité :

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse,
écoles, OTL et associations diverses, Olivier
Claudon.

Tirage : 2600 exemplaires

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2021, Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique docs à télécharger)

Les marchés, conventions-baux, emprunts, demandes de subvention, cessions, ont été conclus selon tableaux ci-après :

Marchés

Objet du Marché	Titulaire	Montant € HT	Montant € TTC
Rénovation de la salle de propreté de l'école maternelle La Tourterelle – Lot 1 : Désamiantage – Démolition – Gros œuvre Avenant N°1	Société Bonnel desamiantage et déconstruction Montant des travaux en plus-value Nouveau montant du marché :	620,00 € 24 490,00 €	744,00 € 29 388,60 €
Mise aux normes du réseau pluvial aux services techniques municipaux	SARL Pierrel TP	30 283,00€	36 339,60€
Prestations de nettoyage de WC communaux - Avenant 1 pour ajout WC supplémentaires	Société Pascal Mougel Multiservices		Ces prestations feront l'objet de bons de commande et seront rémunérées par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées
Rénovation de la salle de propreté de l'école maternelle La Tourterelle Lot 4 : Plomberie / Sanitaire	Brocard SARL Moins-value : Nouveau montant du marché	- 1 946,32 € 23 757,90€	- 2 335,58 € 28 509,48€
Groupement de commande « bois-énergie 2021 » du Pays de Remiremont et de ses vallées – Fourniture de plaquettes forestières de bois déchiqueté saison de chauffe 2021-2022	SARL FBV Energie bois 88120 Gerbamont (lot n°1 chaufferies de Commune de La Bresse, Régie Municipale d'Electricité La Bresse et Commune de Fresse/Moselle)	62,00 € HT La tonne	
Travaux de voirie 2021 – Lot 1 : Gravillonnage bicouche	Valdenaire Frères de 70440 Servance	35 162,75€	42 195,30€
Travaux de voirie 2021 – Lot 2 : Enrobés	STPI Route de 70250 Ronchamp Tranche ferme : Tranche optionnelle : soit	76 384,50 € 12 333,00€	91 661,40€ 14 799,60€
Maîtrise d'œuvre – Requalification d'une ancienne maison de retraite en foyer d'hébergement	Topic Architectes taux de rémunération :	9,60 % du montant estimé des travaux	
Groupement de commande pour la fourniture de matériaux de voirie – Année 2021 Lot n°2 - Enrobés à froid Mini 80 tonnes – Maxi 400 tonnes			
Lot n°3 enrobés à chaud : Mini 80 tonnes – Maxi 800 tonnes	Colas Nord Est – Agence Vosges de Capavenir Vosges Enrobés à froid 0/6 :	107,00 € HT/tonne	
Sont déclarés infructueux, en raison d'absence d'offres, les lots suivants : Lot n°1 : Matériaux de carrière – concassé Lot n°4 : Matériaux sableux – graviers	Trapdid Bigoni de Saulxures-sur-Moselotte . Enrobés noir 0/6 : la tonne . Enrobés noir 0/10 : la tonne	70,00 € HT 65,00 € HT	
Travaux d'enrochement pluvial – programme 2021	Entreprise Molinari	67 887,00€	81 464,40 €

Conventions - Baux

Objet du Marché	Titulaire	Montant € HT	Montant € TTC
Mise à disposition de terrain pour parc Lieu-dit : le Brabant Section AL 65 et AL 411 partie	M. Lecomte Denis	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction d'année en année
Mise à disposition de locaux à la Maison des Associations (2 salles et les sanitaires attenants)	Maison de la Culture	Gratuit	Du 7 juillet au 31 Août
Avenant à la convention de mise à disposition de terrain pour parc – Rue du Hohneck Section AY 25 et AY 317p –	M. Mme Ledent Christian	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction d'année en année
Mise à disposition de terrain Lieu-dit : Traverse de la Roche Section AP 1486	M. Mme Kitchiguine	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction d'année en année
Avenant n°1 à la convention de mise à disposition précaire et temporaire d'un local communal pour le service « Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAPE)» Salle de la maison des Associations de 117m ² 2 ^e et 4 ^e mercredis de chaque mois	Communauté de Communes des Hautes Vosges	Gratuit	3 ans à compter du 25/08/2020
Mise à disposition de terrain Chemin des Ecorces Sections AD 404/407 partie – 109 partie	TL Location – M. Tavares	Gratuit	Un an
Mise à disposition pour terrain d'aisance Rue du Petit Bois Section AK 706 pour partie -	M. Claudel Alexandre	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction d'année en année
Mise à disposition de terrain Chemin du Bambois Section AP 1217 partie	SARL des Varres	100 € HT indexable annuellement	9 ans
Objet	Titulaire		
Résiliation du bail de l'appartement situé 113 rue du Hohneck – à compter du 21/8	M. Thierry Jacquot		

Trésorerie

Objet	Organisme	Conditions
Souscription d'une ligne de trésorerie de 500 000€ dans l'attente de versement des subventions, FCTVA et autres recettes certaines	Crédit Mutuel	Durée : un an Taux : Euribor 3 mois augmenté d'une marge de 0.60 point Intérêts : trimestriel Commission d'engagement : 500€ Commission de non utilisation : néant

CONSEIL MUNICIPAL

Finances

Admission en non-valeurs – créances éteintes

Les services de la Trésorerie de Cornimont ont sollicité l'admission en non-valeur de reliquats de créances sur exercices antérieurs :

Sur le budget Principal pour un montant de 1 559.18€, impayés des exercices 2014 à 2019 concernant des factures de secours sur pistes et de cantine scolaire, dont les poursuites sont épuisées suite à des recherches infructueuses et des procès-verbaux de carence, décisions d'effacement de dettes

Sur le budget « Service des Eaux » pour un montant de 1 145.83 €, impayés sur les factures d'abonnement et de consommation d'eau dont les poursuites sont épuisées suite à procès-verbaux de carence, dossiers de surendettement et décision d'effacement de dettes.

Cession bien immobilier

Le bien immobilier, dit « Maison du Chajoux », est occupé depuis plusieurs années par un agent de l'Office National des Forêts, son actuel occupant, qui a exprimé le souhait de l'acquérir, y compris ses dépendances.

Le Conseil municipal a autorisé la vente de cet immeuble communal à M. et M^{me} Stéphane et Christelle Antoine demeurant 33, Route du Lispach à La Bresse (88250), aux conditions suivantes :

- Maison individuelle et ses dépendances non bâties en l'état situées 33, Route du Lispach
- Références cadastrales : AV N° 390p et 391 – 27 a 60
- Prix : 140 000 € net vendeur.
- Avis des Domaines n° 2021-88-075-V-019 du 05/02/2021.

Groupement de commandes :

Aménagement Carrefour des Champions :

Le Conseil Départemental des Vosges, la Commune de La Bresse et la Régie municipale projettent chacun de réaliser des travaux d'aménagement au niveau du Carrefour des Champions, situé RD 34 / RD 34c.

Afin d'optimiser le coût des travaux à exécuter par la mutualisation des prestations communes à chaque membre et la réalisation d'économies d'échelle, d'une part, et faciliter la coordination des travaux en retenant un prestataire unique pour l'ensemble des membres du groupement d'autre part, il est proposé de constituer un groupement de commandes.

Ce groupement aura pour objet de permettre aux membres de confier à l'un d'eux la charge de mener toute la procédure de passation du marché.

Le Conseil Départemental des Vosges sera coordonnateur de ce groupement, et sera, à ce titre, chargé d'organiser et d'assurer la gestion en commun de la procédure de passation du marché

afférent à cette opération, au nom et pour le compte de l'ensemble des adhérents.

Conformément aux dispositions des articles L.2113-6 et suivants du code de la commande publique, une convention constitutive du groupement définissant le rôle de chacun des membres et ses modalités de fonctionnement sera signée avec l'ensemble des autres membres adhérents.

Le Conseil municipal a désigné Mme Maryvonne Crouvezier en qualité de membre titulaire et M. Jérôme Mathieu en qualité de membre suppléant au sein de la commission d'appel d'offres du groupement.

Fourniture sel de déneigement :

Pour la saison hivernale 2020/2021, un groupement de commandes avait été constitué entre les communes de La Bresse, Cornimont et Saulxures-sur-Moselotte en vue de passer un marché public par procédure adaptée pour la fourniture et la livraison en vrac de sel de déneigement afin d'assurer la viabilité hivernale. Pour la saison hivernale 2021/2022, les communes de Cornimont, Ventron et Saulxures-sur-Moselotte sont toujours intéressées pour poursuivre cette expérience intercommunale de groupement d'achat (accord-cadre à bons de commande).

À cet effet, un groupement de commandes a été constitué, avec pour objet de permettre à chacun de ses membres, pour ce qui le concerne, de passer ensuite, avec le titulaire proposé, le marché de fournitures et la livraison de sel de déneigement dans la cadre de la viabilité hivernale de ses voiries. La commune de La Bresse participe également à ce groupement de commande et en sera le coordonnateur, chargée d'organiser et d'assurer la gestion en commun de la procédure de passation du marché afférent à cette opération, au nom et pour le compte de l'ensemble des adhérents.

Chaque membre pourra ensuite passer, avec le co-contractant proposé à l'issue de cette procédure, un marché individuel à la hauteur de ses propres besoins, de même qu'il en assurera ensuite le suivi et le contrôle de la bonne exécution.

Conformément à l'article L2113-7 du Code de la commande publique, une convention constitutive du groupement sera signée avec l'ensemble des adhérents, dont le projet est joint en annexe.

Le Conseil municipal a désigné Mme Maryvonne Crouvezier représentante titulaire de la Commune de La Bresse au sein de la commission consultative du groupement, en qualité de membre titulaire et M. Raymond Marchal en qualité de membre suppléant.

Demandes de subventions :

En réponse à la crise économique et sociale liée à la pandémie de coronavirus, l'Union européenne a élaboré un plan de relance destiné à sortir de cette crise. Un appel à projet a ainsi été lancé par la Région Grand Est, autorité de gestion du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), visant à soutenir des projets permettant de développer des services à la population en

zone rurale, notamment dans un objectif sportif et/ou touristique.

Le taux d'aide est de 70% pour les personnes publiques. Ces projets seront soutenus exclusivement par le Feader.

Dans ce cadre, la Commune de La Bresse peut déposer des demandes d'aide :

1) une demande d'aide pour l'**acquisition d'un engin de damage nordique** avec pour objectif :

- d'améliorer la préparation des pistes de ski de fond et favoriser ainsi la pratique sportive auprès de la population locale (tous âges), du mouvement sportif (clubs, comité régional), du public scolaire (éducation à l'environnement, pôle espoir régional et sections sportives) et de la population touristique,
- d'utiliser un engin de préparation de pistes répondant aux dernières normes européennes environnementales pour la réduction de l'émission des gaz à effet de serre.

Le coût estimatif de ce projet est de 225 000.00 € HT soit 270 000.00 € TTC

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Sources	Montant	Taux
Fonds propres	67 500.00€	30 %
Emprunts		
Sous-total autofinancement	67 500.00€	30 %
Union Européenne		
Etat – DETR ou DSIL		
Etat – autre (FEADER)	157 500.00€	70 %
Conseil Régional		
Conseil Départemental		
Autre (à préciser)		
Sous-total subventions publiques	157 500.00€	70 %
TOTAL HT	225 000.00€	100 %

2) une demande d'aide pour l'**aménagement d'une aire extérieure de fitness** afin de favoriser le développement de la pratique sportive auprès de la population locale (tous âges, adaptée PMR) et enrichir l'offre touristique.

Le coût estimatif de ce projet est de 74 621 € HT soit 89 545 € TTC pour le terrassement et préparation du sol, la pose d'un sol souple ainsi que la fourniture et pose des agrès.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Sources	Montant	Taux
Fonds propres	22 386 €	30 %
Emprunts		
Sous-total autofinancement	22 386 €	30 %
Union Européenne		
Etat – DETR ou DSIL		
Etat – autre (FEADER)	52 235 €	70 %
Conseil Régional		
Conseil Départemental		
Autre (à préciser)		
Sous-total subventions publiques	52 235 €	70 %
TOTAL HT	74 621 €	100 %

Filière Famille dans le massif des Vosges :

Le Conseil Départemental dans le cadre de la filière Massif des Vosges en famille regroupe des territoires ayant pour objectif commun de qualifier leur offre d'accueil touristique à destination des familles et de les accompagner en matière de marketing. Cela se traduit par des actions de promotion et de communication, des conseils pour améliorer l'offre existante et la mise en réseau de nouvelles offres.

En 2021, 4 axes prioritaires sont développés :

- Professionnalisation/mise en réseau ;
- Concrétisation et déploiement d'une charte « top accueil famille » ;
- Création de 4 mini-clips vidéos familles ;
- Élaboration de menus spécifiques enfants ;

Le montant des mesures apportées par la filière Massif des Vosges pour 2021 s'élève à 80 000 € TTC avec un financement à hauteur de 44 000 € par le FEDER, 8 500 € par le Département et 27 500 € par les stations (2 500 € par station).

Urbanisme

Cessions de terrain à :

M. Ozdemir Ozgur , lot n° 17 au lotissement « Les Balcons de la Rigue »

- Surface totale : 1090 m² dont AP 1596 (595 m²) / AP 1600 (476m²) / AP 1621 (19 m²);
- Surface zone humide présente sur le lot : 252 m², ne devant pas faire l'objet ni d'une construction ni d'aménagement
- Zone du PLU : 1AU, et règlement de construction,
- Modalités de cession : délibération n° 9/2015 du 26/10/2015 et délibération n° 55/2012 du 26/03/2012,

CONSEIL MUNICIPAL

- Tarif : 39,76 € TTC le m² pour 838 m² en constructible (tarif indexable annuellement sur l'indice INSEE Construction) et 20,08 € TTC le m² pour les 252 m² en zone humide
- Règlement de construction issu du PA 088.075.13.P0001M02 du 5/04/2016,
- Avis des Domaines N° 2020 88 075 V 633 du 4/12/2020.

M. Joan Guillaume – Traverse du Daval

Dans le cadre de son projet sur les parcelles AK 403/181, M. JOAN Guillaume a sollicité la Commune pour l'acquisition de la parcelle communale AK N° 810 qui constitue son accès.

- AK N° 810 – surface : 208 m² 5 (Plan joint en annexe de la note de synthèse),
- Avis des Domaines 2021 : 88075 37161 du 07/06/2021,
- 15 € le m²

M. et Mme Pierrel – Chemin des Champs Claudon

- AM 794 surface 30 m²
- Avis des domaines 2021 8807546306 du 28/06/2021
- Tarif 10 €/m²

M. et Mme Pascal Holtzer – Route de Planois

Dans le cadre de son activité agricole, Mme M. Holtzer ont sollicité du terrain complémentaire pour développer leur exploitation. M^{me} M. Holtzer sont propriétaires d'une parcelle AM 21 d'une surface de 1600 m² sur le secteur.

Échange validé par le conseil municipal :

- * parcelle cédée par Mme M. Holtzer : AM N° 21 – 1600 m² - zone A du PLU
- * parcelles cédées par la Commune de La Bresse : AM 1363 (376 m²) /AM 1365 (626 m²) /AM 1367 (598 m²) soit un total de 1600 m² - zone A du PLU.
Avis des Domaines N° 2021 88075 44234 du 28/06/2021

Acquisition de terrain :

SCI La Chanterelle – rue Joseph Remy

L'emprise du passage piétonnier, au droit de la propriété de la SCI La Chanterelle représentée par M. Leroy, n'a jamais fait l'objet d'une individualisation lors des travaux en 2003. La régularisation de cette situation a été proposée aux conditions suivantes :

- Acquisition, à titre gratuit, sur la SCI La Chanterelle, de l'emprise concernée par le passage piétonnier, soit 191 m² cadastre : AB 1081.

Dénomination de voirie :

Dans le cadre du projet d'aménagement N° 08807519D0002 de M. Meyer sis « Ferme des Bouillas », une voirie interne va être créée (antenne Route de Lambexaire). Cette voirie sera privée et gérée par les propriétaires du lotissement privé.

Pour des nécessités pratiques une dénomination indépendante a été proposée par M. Meyer :

« Chemin de la ferme des Bouillas »

Convention d'occupation du domaine public communal :

Dans le cadre de son activité de production d'électricité, la Régie Municipale d'Electricité envisage une opération de pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment des STM «7 rte de Niachamp». Ce bâtiment propriété de la commune fait partie de son domaine public. Cette occupation est contractualisée par le biais d'une convention d'occupation du domaine public aux conditions suivantes :

- Parcelle concernée : AM N° 1311, bâtiment des STM (toiture)
- Emprise de 182 m² en toiture Sud-Est
- Pose de panneaux photovoltaïques
- Durée de la convention : 15 ans
- Redevance annuelle basée sur la production de l'année N-1 : R = P x 0,0095 : Redevance = production en kWh x 0,0095 (Exemple : pour une production de 33 826 kWh, la somme de 321,35 € sera due).

Contrat de fortage :

Par délibération du 20 octobre 2008, le Conseil Municipal a approuvé le contrat de fortage consenti à la Graniterie Petitjean SAS pour une durée de 30 ans. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant N°1 : Par délibération du 16 janvier 2012, deux nouvelles parcelles ont été ajoutées sans modifier les conditions initiales.

Dans le cadre de son exploitation, la société a modifié son plan de circulation en concertation avec les services de la DREAL. Un nouvel accès a été aménagé en partie ouest de la carrière. Les parcelles communales impactées ont fait l'objet d'un relevé par géomètre et il convient de mettre à jour le contrat de fortage par un avenant N°2 au contrat de fortage du 10/06/2009 , pour ajouter ces parcelles, aux conditions suivantes :

- Mise à disposition des parcelles section AS 255p/305/309p240p/306p emprise DP pour 22a54ca ;
- Les conditions initiales du contrat de fortage sont inchangées et il est précisé qu'à l'issue de l'exploitation, l'ensemble des zones de la carrière, y compris les chemins d'accès, feront l'objet d'un réaménagement conforme à l'arrêté préfectoral ;
- Frais d'acte et de géomètre à la charge de la graniterie Petitjean SAS.

Motion de soutien aux communes forestières

la fédération Nationale des communes forestières a informé par mail du 28 juin que le gouvernement envisage d'augmenter la contribution des 14.000 communes et collectivités forestières françaises pour le

financement de l'Office National des Forêts (ONF) à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025. D'autre part, le futur Contrat Etat-ONF prévoit aussi la suppression de près de 500 emplois temps plein à l'ONF.

Ainsi la Fédération nationale des Communes forestières demande au conseil municipal de voter la motion ci-dessous pour le retrait de ces mesures inacceptables et incohérentes.

Le Conseil Municipal, considérant :

- Les décisions inacceptables du Gouvernement d'augmenter une nouvelle fois la contribution des Communes forestières au financement de l'Office National des Forêts, à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025,
- Les impacts considérables sur les budgets des communes et des collectivités qui vont devoir rechercher des ressources nouvelles auprès de leurs citoyens,
- Le risque de dégradation du service public forestier dans les territoires en raison du projet de suppression de 500 emplois prévu dans le futur Contrat Etat-ONF,

considérant :

- L'engagement et la solidarité sans cesse renouvelés des Communes forestières au service des filières économiques de la forêt et du bois, en période de crises notamment sanitaires,
- L'impact très grave de ces crises sanitaires sur les budgets des communes déjà exsangues,
- Les incidences sérieuses sur l'approvisionnement des entreprises de la filière bois et des emplois induits de ce secteur ;
- Les déclarations et garanties de l'État reconnaissant la filière forêt-bois comme atout majeur pour l'avenir des territoires, la transition écologique et énergétique, ainsi que la lutte contre le changement climatique,

À l'unanimité,

EXIGE :

- Le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières,
- La révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.
- Une vraie ambition politique de l'État pour les forêts françaises,
- Un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics

Un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE) fixe les dispositions susceptibles de rendre accessibles,

aux personnes handicapées et à mobilité réduite, les circulations piétonnes et les aires de stationnement d'automobiles situées sur le territoire de la commune. Un PAVE doit être établi dans chaque commune de 1 000 habitants et plus.

Le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics :

- Définit un périmètre d'étude conformément à la réglementation ;
- Identifie les cheminements principaux en lien avec les Établissements recevant du public (ERP) et Installations ouvertes au public (IOP) ;
- Fait le diagnostic exhaustif des voiries et cheminements dans le périmètre défini ;
- Précise et hiérarchise les mesures susceptibles de rendre accessible l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement situées dans le périmètre ;
- Estime le coût de mise en œuvre de ces mesures.

La commune a confié l'élaboration du PAVE à un bureau d'études spécialisé.

Rapport d'activité 2020 du SIVU Tourisme Hautes-Vosges

Le rapport annuel sur l'activité du SIVU Tourisme a été transmis à la commune par le Président de ce syndicat. Ce rapport, commenté en séance du Conseil Municipal, est mis à disposition du public. Quelques chiffres :

La participation de la commune de La Bresse a été de 57 574€ sur un total SIVU de 203 543€ (pas d'augmentation des participations en 2020).

L'exercice 2020 présente un excédent de 16 659.35€ en fonctionnement et un excédent de 99 582.25 € en investissement reportés sur le budget 2021.

Quelques actions du SIVU Tourisme :

- Actions promotionnelles (manifestation : La Lorraine est Formidable)
- Editions et réédition de documentation (Hautes-Vosges VTT, Activités nordiques...)
- Communication notamment avec partenariat avec France Montagnes avec des opérations presse, reportage vidéo, etc.
- Opération « Ski Pass Découverte Hautes-Vosges » : développement sur le massif des Vosges
- Activités nature : pour la filière Vélo avec l'adhésion au label VTT FFC, et pour les activités nordiques (adhésion Nordic France, Insertions dans Nordic Mag, ...)
- Prise en charge de la maintenance des centrales de réservation, développement site internet www.hautes-vosges.net

CONSEIL MUNICIPAL

Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement 2020 – SIA La Bresse Cornimont

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement Collectif et assainissement non collectif, a été transmis à la commune par le Président du SIA. Comme pour le service public de l'eau, et les services publics délégués, ce rapport est mis à disposition du public. Quelques chiffres :

Service d'assainissement collectif :

4762 abonnés, répartis en 3518 foyers à La Bresse et 1244 à Cornimont

Le réseau globalise 88km de conduite pour un volume traité de 326 000 m³ en 2020.

Assainissement non collectif :

Dessert 1541 habitants soit 21% de la population. 57 % des installations actuelles seraient conformes selon le SDANC qui réalise les contrôles.

Délégations de services publics : rapports annuels d'activité 2020 des délégataires

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire de service public doit produire chaque année, avant le 1er juin, un rapport retraçant les opérations afférentes à l'exécution de la délégation ainsi qu'à la qualité du service. Un résumé de ces rapports a été distribué aux conseillers municipaux et commentés en séance. Ils retracent la saison 2020/2021 pour les remontées mécaniques des stations La Bresse –Hohneck, La Bresse Lispach et La Bresse – Brabant, ainsi que l'année 2020 pour la cafétéria et le bowling La Passerelle.

Ces rapports sont consultables en Mairie, à la Direction Générale.

Intercommunalité

Avis du conseil municipal sur le projet de scission de la Communauté de Communes des Hautes Vosges

Une procédure de scission destinée à créer deux nouveaux EPCI au sein de la Communauté de Communes des Hautes Vosges a été engagée en 2020. La communauté de communes, puis les communes de Vagney et Gérardmer, ont sollicité Monsieur le Préfet pour engager la procédure de scission. Dans ce cadre, Monsieur le

Préfet a produit un arrêté portant projet de périmètre de la future communauté de communes des Hautes Vosges.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a approuvé :

- le projet de périmètre et le projet de statuts de la future Communauté de Communes des Hautes Vosges., ainsi que les statuts de la future Communauté de Communes des Hautes Vosges.
- La répartition des agents de la Communauté de Communes des Hautes Vosges au sein des « comcom » créés par scission
- Les modalités de répartition des biens, équipements et services publics de la CCHV et l'ensemble des droits et obligations qui leur sont attachés
- La répartition des sièges au sein de l'organe délibérant de la future CCHV créée par scission :

Répartition de droit commun

Le conseil communautaire compterait 34 sièges, qui seraient répartis de la façon suivante :

Commune	Répartition de droit commun
La Bresse	7
Vagney	6
Cornimont	5
Saulxures Sur Moselotte	4
Le Syndicat	3
Basse Sur Le Rupt	1
Ventron	1
Rochesson	1
Cleurie	1
Sapois	1
Thiefosse	1
La Forge	1
Tendon	1
Gerbamont	1

Rénovation de la salle de propreté de l'école maternelle La Tourterelle

Construite dans les années 50, l'école maternelle La Tourterelle a nécessité quelques rénovations, notamment au niveau de sa salle de propreté. Le projet a consisté en sa démolition, son remplacement et sa réorganisation totale. Entamés en juillet, les travaux ont été achevés fin septembre 2021 et la salle a été inaugurée le 21 octobre dernier.



Recherche bénévoles pour l'aide aux devoirs

Dans le cadre d'une démarche intergénérationnelle, des bénévoles sont recherchés pour l'aide aux devoirs à l'accueil périscolaire de l'école du Centre, les lundis et jeudis de 16h45 à 17h45.

Vous avez du temps et l'envie de partager un moment avec les enfants afin de les aider dans les révisions, la lecture ou l'apprentissage d'une poésie ?

Vous pouvez contacter Mme Ludivine Jeangeorges, directrice du périscolaire au 06 31 47 30 35.



Panneaux photovoltaïques

Entretien avec Jérôme Mathieu, président du Conseil d'Administration de la Régie Municipale d'Electricité :



La Bresse Infos : Pouvez-vous nous présenter brièvement le projet ?

Jérôme Mathieu : La Bresse est un exemple en matière de production verte. Nos centrales hydrauliques produisent chaque année une électricité respectueuse de l'environnement directement à partir de nos ressources en eau.

Cette fois, l'idée est d'apporter une nouvelle proposition d'énergie propre en installant des panneaux photovoltaïques sur le toit des garages des Services Techniques de la ville.

LBI : Qui va se charger de ce projet ?

JM : C'est un projet 100% local. Effectivement, l'installation sera réalisée par une entreprise de Vecoux et le raccordement ainsi que la prise en charge de l'installation sera intégralement supportée par la Régie.

LBI : Quel coût pour cet investissement ?

JM : Le montant de cette installation est de 39 600 € H.T., avec un amortissement sur plusieurs années.

Nous envisageons une production annuelle d'environ 36 000 KWh/an, qui sera intégralement revendue.

Même si cette production peut paraître un peu faible pour certain, d'autres projets sont à l'étude, sur d'autres bâtiments de la commune et puis c'est notre manière d'apporter notre pierre à l'édifice vers un changement vertueux de production d'électricité.

Le projet a été validé par le Conseil Municipal du lundi 20 septembre 2021.

ACTUALITES

Restos du Cœur

La Bresse – Cornimont – Ventron



L'année 2020 et le début de cette année 2021 ont été marqués par la terrible pandémie de la Covid-19 et les désastreux effets qu'elle a engendrés sur les plus fragiles d'entre nous. Pendant toute cette période, le centre de La Bresse des Restos du Cœur est resté ouvert. Grâce à la vaccination, la pandémie semble marquer le pas. Cela, toutefois, ne signifie pas que toutes les difficultés vont disparaître.

Le centre restera évidemment ouvert pour cet hiver 2021-2022. La campagne d'hiver 2021-2022 commencera le mardi 23 novembre et durera jusqu'à mi-mars 2022.

Nos 22 bénévoles seront à pied d'œuvre pour que, cette année encore, la distribution et l'aide apportée se déroulent dans les meilleures conditions.

L'hiver dernier, ce sont plus de 70 familles qui ont été aidées, soit plus de 1200 repas distribués ; et 40 familles ont bénéficié du soutien des Restos du Cœur pendant la campagne d'été. Cela n'a été possible que grâce aux dons faits auprès du Centre par des personnes généreuses, la collecte de mars 2021 et l'aide des mairies.

Une nouvelle collecte dans les magasins d'alimentation aura lieu début novembre, sur un week-end.

Le Centre de La Bresse sera ouvert les mardis et vendredis matin. Il suffit de se présenter 4, rue Paul-Claudiel (en face du Super-U).

Nous tenons à remercier tous les donateurs qui, par leurs gestes, nous permettent de venir en aide aux plus démunis. Enfin, nous remercions au nom de toute l'association les municipalités pour leur aide : mise à disposition de locaux, de véhicules, et aides sous d'autres formes.

Vous pouvez aider les Restos du Cœur :

En contactant le centre de La Bresse pour un don de denrées ou En donnant des denrées lors de la collecte de début novembre.

on compte sur vous.
Coluche

Le marché de Noël

Le marché de Noël ouvrira ses portes dès le samedi 4 décembre à 10h !



Affouage

Les bulletins d'inscription pour l'affouage peuvent être retirés en mairie dès maintenant.

Les réponses seront à déposer dans l'urne placée dans le hall de la Mairie au plus tard pour le 15 novembre.





**Cabinet de Psychologie
et de Sophrologie**
37 rue François Claudel
88250 LA BRESSE

Consultations sur RDV
07.69.69.67.83
jcoulon16@outlook.fr

Justine Coulon
Psychologue clinicienne
Sophrologue

www.justinecoulon-psy.fr



**Marc Morel
construction**

couverture - bardage - zinguerie - maçonnerie

La Bresse 88250
03 55 23 54 23

Alambic

La campagne de distillation 2021/2022 débutant le 18 octobre 2021, pensez à réserver l'alambic communal pour la distillation de vos fruits auprès du service à la population.

Petits rappels

- Tarif de location journée : 10 € pour les résidents de La Bresse, 16 € pour les personnes extérieures.
- Ouverture du local de 6h à 19h, du 18 octobre 2021 jusqu'au 13 mai 2022.
- La clé est à retirer la veille au service population en échange du règlement et de la caution.
- La déclaration de distillation se fait directement auprès du service des douanes (formulaire disponible en mairie).
- Les fruits doivent provenir exclusivement de votre propre verger.
- La gentiane distillée doit provenir d'un permis d'arrachage de la commune de La Bresse, interdiction de récupérer des racines.



Concert des Harmonies de La Bresse et Cornimont

Aline Perrin à la baguette et l'ensemble des musiciens se font une grande joie de vous présenter leur concert d'automne :

La Cheffe, pour son premier concert, vous a concocté un programme qui a fait l'unanimité et l'enthousiasme dans les rangs. Il s'agit d'interpréter des pièces classiques, arrangées façon rock ou d'exécuter des musiques dites populaires, réinventées par des compositeurs contemporains.

De Pachelbel à Piazzola, en batifolant avec Chopin, en valsant avec Chostakovitch et en s'enflammant avec Bizet...

Vous l'aurez compris, sous la Direction d'Aline Perrin, nous interpréterons des musiques mythiques qui vont vous enchanter sous leurs airs connus et revisités.

Accueil gratuit et chaleureux à la salle des Fêtes, le samedi 27 novembre à 20h30 et le dimanche 28 novembre à 15h.



Laurence VANHAEREN
Lau de la Vallée
Ecrivain public

Récits de vie - Courriers pro. et privés
Thèses - C.V. - Lettres de motivation
Ateliers d'écriture - Ecriture créative

+33 6 48 49 51 54 www.laudelavallee.com



TAXI DENIS
88250 LA BRESSE

06 76 47 33 95

Transport toutes distances : Personnes, Malades assis, PMR
Colis et Messagerie

ACTUALITES

Séjour Randos des Toujours Jeunes

Le club des Toujours Jeunes organise un séjour de randonnées dans les Alpes dans le sud du Vercors du samedi 25 juin au samedi 2 juillet 2022. Le séjour est en pension complète au village vacances : Cap Vercors Font d'Urle situé à Chaud Clapier 26190 Bouvante. Quatre accompagnateurs locaux encadreront les randonnées en groupes de niveaux. Le voyage se fera en autocar.

Pour toutes informations et inscriptions, contacter avant le 15 novembre :

Nicole Valdenaire 03 29 24 12 73 ou 06 32 11 78 73

Jean-Marie Gehin 03 29 25 46 14 ou 06 88 22 37 83

LOGO QUIZ
Saurez-vous retrouver le logo ???
NOTRE GRAND JEU DE NOËL
RENDEZ-VOUS DÈS LE 15 NOVEMBRE
CHEZ NOS ADHÉRENTS
5000 € DE BONS D'ACHAT À GAGNER

ALYUD 630
LA BRESSE
ARTISANS
COMMERÇANTS
CAFETIERS
HOTELIERS
RESTAURATEURS
Le plaisir de faire plaisir !

MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme à partir du 10 novembre

Semaine du 10 au 16 novembre



LA FAMILLE ADAMS 2 : UNE VIRÉE D'ENFER

Sortie : 13 octobre 2021 (1h33). Animation, Famille, Comédie réalisée par Greg Tiernan et Conrad Vernon
La famille la plus adorablement épouvantable d'entre toutes revient sur les écrans pour la suite de ses premières aventures avec La Famille Addams 2. Dans ce tout nouvel épisode, la famille Addams va se retrouver emberlificotée dans des aventures complètement déjantées, faites de situations loufoques, face à des personnages à la naïveté désarmante. Quoiqu'il arrive, toujours fidèle aux valeurs qui sont les siennes, la famille Addams ne manquera pas d'y apporter sa touche dérangée et de bizarrerie.



TRALALA

Sortie : 6 octobre 2021 (2h00). Comédie musicale réalisée par Arnaud Larrieu et Jean-Marie Larrieu avec Mathieu Amalric, Josiane Balasko, Mélanie Thierry

Tralala, la quarantaine, chanteur dans les rues de Paris, croise un soir une jeune femme qui lui adresse un seul message avant de disparaître : « Surtout ne soyez pas vous-même ». Tralala a-t-il rêvé ? Il quitte la capitale et finit par retrouver à Lourdes celle dont il est déjà amoureux. Elle ne se souvient plus de lui. Mais une émouvante sexagénaire croit reconnaître en Tralala son propre fils, Pat, disparu vingt ans avant aux États-Unis. Tralala décide d'endosser le « rôle ». Il va se découvrir une nouvelle famille et trouver le génie qu'il n'a jamais eu.



ILLUSIONS PERDUES

Sortie : 20 octobre 2021 (2h29). Drame, Historique réalisé par Xavier Giannoli avec Benjamin Voisin, Cécile de France, Vincent Lacoste

Lucien est un jeune poète inconnu dans la France du XIX^{ème} siècle. Il a de grandes espérances et veut se forger un destin. Il quitte l'imprimerie familiale de sa province natale pour tenter sa chance à Paris, au bras de sa protectrice. Bientôt livré à lui-même dans la ville fabuleuse, le jeune homme va découvrir les coulisses d'un monde voué à la loi du profit et des faux-semblants. Une comédie humaine où tout s'achète et se vend, la littérature comme la presse, la politique comme les sentiments, les réputations comme les âmes. Il va aimer, il va souffrir, et survivre à ses illusions.

Semaine du 17 au 23 novembre



LE PEUPLE LOUP

Sortie : 20 octobre 2021 (1h43). Animation, Aventure, Famille, Fantastique réalisée par Tomm Moore et Ross Stewart
En Irlande, au temps des superstitions et de la magie, Robyn, une jeune fille de 11 ans, aide son père à chasser la dernière meute de loups. Mais un jour, lors d'une battue en forêt, Robyn rencontre Mebh, petite fille le jour, louve la nuit. Désormais pour Robyn, ayant rejoint elle aussi le peuple des loups, la menace ne vient plus des loups, mais bien des hommes !



LE DERNIER DUEL

Sortie : 13 octobre 2021 (2h33). Drame, Historique réalisé par Ridley Scott avec Matt Damon, Adam Driver, Jodie Comer. **Interdit aux moins de 12 ans avec avertissement**

D'après l'ouvrage Le Dernier Duel : Paris, 29 décembre 1386 d'Eric Jager.
Basé sur des événements réels, le film dévoile d'anciennes hypothèses sur le dernier duel judiciaire connu en France - également nommé « Jugement de Dieu » - entre Jean de Carrouges et Jacques Le Gris, deux amis devenus au fil du temps des rivaux acharnés. Carrouges est un chevalier respecté, connu pour sa bravoure et son habileté sur le champ de bataille. Le Gris est un écuyer normand dont l'intelligence et l'éloquence font de lui l'un des nobles les plus admirés de la cour. Lorsque Marguerite, la femme de Carrouges, est violemment agressée par Le Gris - une accusation que ce dernier refuse - elle refuse de garder le silence, n'hésitant pas à dénoncer son agresseur et à s'imposer dans un acte de bravoure et de défi qui met sa vie en danger. L'épreuve de combat qui s'ensuit - un éprouvant duel à mort - place la destinée de chacun d'eux entre les mains de Dieu.

MESURES GENERALES

- Lavez-vous les mains très régulièrement
- Toussiez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Saluez sans serrer la main, évitez les embrassades
- Respectez le port du masque dès lors qu'il est imposé
- Évitez de vous toucher le visage
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Respectez la distance d'1 mètre avec vos collègues et les spectateurs
- Veillez à jeter votre masque après usage dans les poubelles

Semaine du 24 au 30 novembre



LE TRÉSOR DU PETIT NICOLAS

Sortie : 20 octobre 2021 (1h43). Comédie, Famille réalisée par Julien Rappeneau avec Ilan Debrabant, Jean-Paul Rouve, Audrey Lamy
Dans le monde paisible du Petit Nicolas, il y a Papa, Maman, l'école, mais surtout, sa bande de copains. Ils s'appellent Les Invincibles, mais ils sont avant tout inséparables. Du moins le pensent-ils. Car quand Papa reçoit une promotion et annonce que la famille doit déménager dans le sud de la France, le petit monde de Nicolas se fend. Comment imaginer la vie sans ses meilleurs amis ? Sans les croissants d'Alceste, les lunettes d'Agan, les bêtises de Clotaire, loin de leur cher terrain vague ? Aidé par ses copains, Nicolas se met en quête d'un mystérieux trésor qui pourrait lui permettre d'empêcher ce terrible déménagement.



LA FRACTURE

Sortie : 27 octobre 2021 (1h38). Comédie dramatique, Drame, Comédie réalisée par Catherine Corsini avec Valeria Bruni Tedeschi, Marina Fois, Pio Marmai
Raf et Julie, un couple au bord de la rupture, se retrouvent dans un service d'urgences proche de l'asphyxie le soir d'une manifestation parisienne des Gilets Jaunes. Leur rencontre avec Yann, un manifestant blessé et en colère, va faire voler en éclats les certitudes et les préjugés de chacun. À l'extérieur, la tension monte. L'hôpital, sous pression, doit fermer ses portes. Le personnel est débordé. La nuit va être longue...



LUI

Sortie : 27 octobre 2021. Thriller, Drame réalisé par Guillaume Canet avec Guillaume Canet, Virginie Efira, Mathieu Kassovitz
Un compositeur en mal d'inspiration, qui vient de quitter femme et enfants, pense trouver refuge dans une vieille maison à flanc de falaise, sur une île bretonne déserte. Dans ce lieu étrange et isolé, il ne va trouver qu'un piano désaccordé et des visiteurs bien décidés à ne pas le laisser en paix.

Semaine du 1^{er} au 7 décembre



RON DEBLOQUE

Sortie : 20 octobre 2021 (1h46). Animation, Famille, Aventure, Science fiction réalisée par Jean-Philippe Vine, Sarah Smith et Octavio Rodriguez
L'histoire de Barney, un collégien tout ce qu'il y a de plus normal, et de Ron, une prothese technologique connectée capable de marcher et de parler, et conçue pour être son meilleur ami. Les dysfonctionnements de Ron à l'ère des réseaux sociaux entraînent le duo dans d'incroyables péripéties au cours desquelles garçon et robot vont découvrir la notion d'amitié sincère au milieu d'un joyeux désordre...



TOUT NOUS SOURIT

Sortie : 20 octobre 2021 (1h41). Comédie réalisée par Melissa Drigeard avec Elsa Zylberstein, Stéphane De Godt, Guy Marchand
Tout sourit à Audrey et Jérôme. Ils ont trois merveilleux enfants et leurs métiers les passionnent. Le temps d'un week-end, ils partent chacun de leur côté... Avec leurs amants respectifs. Saut qu'ils ont la même idée : aller dans leur maison de campagne. Quand ils se retrouvent nez à nez, c'est l'explosion. Arrivent alors les parents d'Audrey, puis leurs enfants et enfin sa sœur. Le quatuor n'a pas d'autre choix que jouer la comédie pour sauver les apparences. Mais très vite le vernis et les nerfs craquent...



JULIE (EN 12 CHAPITRES)

Sortie : 13 octobre 2021 (2h08). Drame, Comédie réalisé par Joachim Trier avec Renate Reinsve, Anders Danielsen Lie, Herbert Nordrum
Julie, bientôt 30 ans, n'arrive pas à se fixer dans la vie. Alors quelle pense avoir trouvé une certaine stabilité auprès d'Axel, 45 ans, auteur à succès, elle rencontre le jeune et séduisant Eivind.

LE DOSSIER

Festival de Sculpture Camille Claudel



"Pour ce 29^e Festival international de sculpture Camille Claudel, septembre n'était pas la date traditionnelle, mais le public est resté fidèle. Le thème "Tabou" a inspiré les artistes, qui ont réalisé de magnifiques œuvres. Lors du dimanche de clôture, le public a pu les voir sculpter la glace au son du concert de l'Harmonie de Cornimont, mais aussi admirer la "dévoilation" de Richard Brouard. Je vous donne rendez-vous en 2022 pour la 30^e édition, qui promet d'être pleine de surprises ! Bonne lecture."

Alexandrine Ducret
Adjointe à la culture



LE DOSSIER

Festival de sculpture Camille Claudel



29 ans, et toutes ses dents !

Le festival Camille Claudel, c'est avant tout des artistes, des spectateurs, mais aussi des organisateurs, des bénévoles... Une grosse équipe qui, année après année, évolue et reste soudée malgré les difficultés ! Après deux annulations, cette édition a été certes plus condensée, mais a mérité d'exister et a su dévoiler de belles surprises ! Le rendez-vous de la sculpture et des sculpteurs 2021, c'est à découvrir dans ce nouveau La Bresse Infos.

Le thème

Cette année, le thème choisi était « Tabou ». Et des tabous, dans notre société, il y en a bien trop ! Voilà pourquoi les artistes ont été inspirés. Entre les conditions de la femme, l'enfance et ses difficultés, les non-dits, les trop-dits, le panel était large.

Olivier Claudon, (créateur des affiches depuis 1990) a quant à lui exploré les différentes facettes du singe de la sagesse, qui ne voit rien, n'entend rien et ne dit rien.

Les animations

Comme chaque année, plusieurs animations ont mis la sculpture en spectacle.

Le Bricolart, qui avait exposé à la Maison de La Bresse en 2019, a proposé une exposition-démonstration de sculptures sur métal. Ce féru de la récup' en a surpris plus d'un en jouant avec la figure du Christ, le mettant dans des positions quelque peu inconvenantes pour certains.

Richard Brouard, invité d'honneur en 2016, est revenu pour une nouvelle « dévoilation ». Ne cherchez pas ce mot dans le dictionnaire, c'est une pure invention de l'artiste : pendant quelques minutes, il assemble quelques pièces, en noircit d'autres à la flamme, en repeint quelques-unes, déplace un élément et tout à coup surgit, telle une apparition, une sculpture inattendue ! En hommage au célèbre acteur décédé il y a peu, les spectateurs ont pu découvrir le visage de Jean-Paul Belmondo.

Avec le dispositif Créa'Jeunes, des ateliers d'initiation à l'art sont proposés, avec des artistes professionnels de la région comme Didier Pozza, Nicole Mangel... Ce sont donc près de 500 élèves qui visitent le festival et créent sur place les jours d'école !

Enfin, Laurence Vanhaeren, écrivain, a donné deux ateliers d'écriture autour des sculptures du festival.



Le symposium, l'âme du Festival !

Le Festival, c'est aussi une rencontre entre des sculpteurs, qui ont huit jours pour faire naître une œuvre d'art à partir d'un matériau brut (billot de bois, pierre...). Et c'est également une rencontre avec le public, qui chaque année vient observer la magie qui opère !

Plus qu'une observation, les visiteurs peuvent également discuter, questionner, complimenter... En somme, c'est un moment privilégié que vous offre le symposium durant ces quelques jours.

Cette année, les six sculpteurs professionnels habitaient en France, situation oblige... Deux élèves du lycée professionnel de Tournai (Belgique) ont sculpté à leurs côtés, mais aussi une association locale habituée du symposium : la Maison du Granit.



Ferry Mathieu – « Chut ! »

Projet bois

Ferry est un grand habitué des symposiums, il maîtrise les lignes et les courbes à la perfection. Avec son projet « Chut ! », il a subjugué le public de par sa finesse !

Des explications ? Il n'y en a pas, c'est tabou...



Henri Patrick Stein et Aude Vaxelaire – « Tabouta »

Projet bois et métal

Les deux compères ont proposé un assemblage de matières digne de leur renommée, mêlant bois et métal avec goût et originalité.

Des explications ?

Par la représentation d'un visage féminin « étudiantin » à la bouche ouverte (bois) et à la main (métal) amplifiant cette stupeur d'interdits, nous voulons exprimer ce que les tabous peuvent engendrer comme réactions vis-à-vis des éducations religieuses, parentales ou scolaires.



Mathias France – « Big girls you are beautiful »

Projet bois

Ce jeune diplômé a su capter l'attention sur les généreuses courbes de son projet, prouvant ainsi sa place plus que méritée parmi les artistes du symposium.

Des explications ?

Ma sculpture représente une femme avec des formes généreuses. J'ai choisi pour ce thème « tabou » de mettre en évidence la féminité, qui représente depuis la nuit des temps beauté et sensualité. En ces jours où règne le dictat des régimes minceurs, où le monopole du light est proclamé, où manger gras est banni, révoltons-nous !.



Jill Tardy et Jeanne Rigaut (Institut Saint Luc) « Réminiscence »

Projet bois

Les deux élèves complices ont également donné au Festival une âme de jeunesse et de renouveau en proposant un projet plein d'émotions.

Des explications ?

Le thème « tabou » nous a évoqué les traumatismes liés à l'enfance quels qu'ils soient le harcèlement, l'inceste, la violence, le rejet, l'isolement, la moquerie etc. Dans la plupart des milieux sociaux et culturels, ce type de traumatisme est tabou et peu de personnes en parlent. Nous pensons toutes les deux que ce sont des sujets importants à mettre en lumière. C'est pour cela que nous avons créé le projet « Réminiscence »



LE DOSSIER



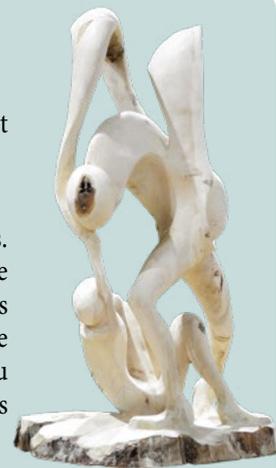
Vivien Armand Kebfoube – « La maltraitance infantile »

Projet bois

Réalisé entièrement à la main, « La maltraitance infantile » est un projet à message fort, que le public a beaucoup apprécié.

Des explications ?

L'artiste que je suis ne peut changer le monde, ni lui tourner le dos. L'existence m'a donné la possibilité de rencontrer et de m'unir avec cette matière noble et vivante : le bois. J'ai pour habitude d'ancrer dans mes réalisations une symbolique relative à mes origines sahéliennes. Le respect des traditions qui valorise l'autorité de la personne plus âgée, au détriment des enfants, m'oblige à ne pas rester indifférent aux pratiques barbares que l'on trouve normales.



Maximilien Soullier – « Caverne du silence »

Projet bois et pierre

Habitué du Festival, Maximilien a réalisé son projet avec une main d'orfèvre : pierre et bois s'associent et ne font plus qu'un !

Des explications ?

Cette caverne est un endroit symbolique où nous gardons des secrets. Les secrets que nous ne voulons pas dire. Cette sculpture est un espace creusé dans le granit, l'escalier et la grande porte donnent une échelle ou un rapport de grandeur, qui nous amène dans la sculpture. Un objectif de ce projet est d'assembler le bois et la pierre. L'ensemble est proche d'une architecture un peu primitive, par la force du mono bloc en granit.



La Maison du Granit - « Sous la jupe des filles »

Projet pierre

L'association bien connue du symposium s'est inspirée de la célèbre chanson d'Alain Souchon, « Sous la jupe des filles ».



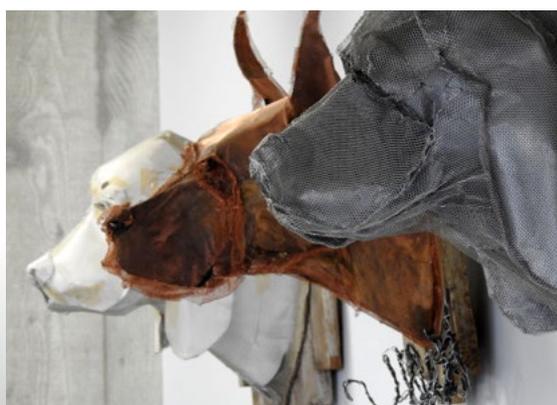
Le rendez-vous des artistes

L'invitée d'honneur

Kathinka Gunn, artiste sculpteur et peintre, a décidé de baser son atelier à Largitzen, près de Mulhouse. Originaire des Pays-Bas, cetteoureuse des animaux les représente de multiples façons : dessins, peintures, créations sculpturales de toutes tailles, 2D, 3D...

Très connue pour ses choix de matières variés (fer, fils de fer, plomb, branches d'arbre, polyester, caoutchouc, sucre), elle interpelle de par les formes, les postures ou encore les mouvements donnés aux animaux qu'elle décide de recréer.

Son exposition « My private zoo », à la Maison de La Bresse, a connu un grand succès auprès des visiteurs, charmés par son monde.





Antoine Aizier

Ce passionné du détail a prolongé son exposition « Entre rêve et réalité » aux côtés des sculptures en exposition-vente, sous la Halle des Congrès. Un petit bonhomme se cache dans ses dessins, à retrouver à l'œil nu ou bien à la loupe pour les plus vaillants observateurs.

Les Marchés du Festival

Comme chaque année, les sculptures réalisées lors des années précédentes sont en exposition-vente à la Halle des Congrès. À découvrir ou redécouvrir, elles attendent avec sagesse leurs potentiels futurs propriétaires !

À leurs côtés les week-ends, six artisans d'art ont fait découvrir leur métier, leur passion et leur savoir-faire : art africain, céramique, objets décoratifs... Tous les goûts étaient présents.



Les temps forts

Pour vivre le festival intensément, la semaine est toujours rythmée par des rendez-vous immanquables :

- Cérémonie d'ouverture
- Vernissage de l'exposition de Kathinka Gunn
- Apéritif concert avec l'Harmonie de Cornimont
- Présentation officielle des œuvres

Proclamation des prix

- Prix du public et prix des jeunes : Vivian Armand Kebfoube
- Prix du jury : Maximilien Soullier
- Prix spécial : Jill Tardy et Jeanne Rigaut (Institut Saint-Luc)



Sculpture sur glace

Pour pimenter l'aventure, les artistes ont laissé leurs projets de côté, le temps d'une matinée, pour se consacrer à de la sculpture sur glace. Si certains étaient connaisseurs de ce matériau, d'autres le découvraient avec plaisir. Quoi qu'il en soit, trois œuvres ont vu le jour en direct sous la Halle Patinoire : un chat, une truite et une théière. L'inspiration des artistes ? C'est tabou, on ne dira rien !

Merci !

Il est temps de vous laisser rêveur et de dire merci :

- Au public
- Aux artistes
- Au comité
- Aux bénévoles

Aux nombreux partenaires et associations...

Ne manquez pas la 30^e édition anniversaire du Festival de sculpture Camille Claudel, du 21 au 29 mai 2022 ! À très bientôt.



TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

Vitesse, Bruits, Incivilités...

Très souvent, différents problèmes sur la commune, concernant notamment la circulation, la vie nocturne, des incivilités et des détériorations, nous sont rapportés.

Tout d'abord la vitesse :

Beaucoup d'entre vous souhaitent que des mesures soient prises pour limiter la vitesse trop élevée dans bon nombre de secteurs de la commune.

Il faut rappeler, d'une part, que nous n'avons ce pouvoir que sur les routes communales, d'autre part, qu'une limitation de vitesse, pour qu'elle soit respectée, doit être respectable, c'est-à-dire adaptée à l'environnement proche et aux conditions de circulation. Il ne suffit pas de poser des panneaux pour qu'ils soient respectés, et c'est bien aux services de gendarmerie d'en assurer le respect. Nous sommes bien conscients que les gendarmes ne peuvent pas être assez présents sur notre commune.

C'est pourquoi nous avons déjà renforcé le service de Police Municipale pour garantir le respect des différentes règles et règlements. Nous allons continuer à renforcer ces mesures et nous proposerons au Budget 2022, l'acquisition d'un système de contrôle de vitesse pour équiper nos Policiers Municipaux.

Force est de constater que certains prennent nos routes pour des circuits ; nous avons la ferme volonté, après un premier temps de pédagogie, de réprimer les comportements routiers inadaptés à tout moment de la journée.

Ceci n'empêchera pas aux services de gendarmerie de continuer à mettre en place leurs propres contrôles.

Ensuite, le Bruit :

Trop souvent, certains touristes en résidence dans notre commune s'imaginent qu'ils sont seuls au monde et que le fait de louer une résidence à La Bresse, les soustrait de tout respect du voisinage.

Nous rappelons régulièrement que le respect de la tranquillité publique n'est pas une option et qu'elle doit être préservée. Nous avons pris un arrêté permettant de sanctionner le propriétaire d'une location quand bien même ce sont les locataires qui font du tapage.

Malheureusement, cela ne règle pas toutes les situations et les élus de la Municipalité se déplacent régulièrement sur site lorsqu'ils sont interpellés en direct.

Nous tenons à rappeler, qu'en cas de survenance de ce type de nuisance, il faut contacter les services de gendarmerie en composant le 17 à tout moment !

Nous continuerons à sensibiliser les propriétaires mais aussi les locataires sur les différentes réglementations concernant le bruit et la tranquillité.

Enfin, les incivilités et dégradations :

Notre commune ne peut être considérée comme une zone de non droit. Nous observons ici ou là des faits de délinquances et notamment des dégradations à l'encontre d'équipements publics. Dès que ces faits sont constatés nous déposons plainte et menons des enquêtes avec le concours de la police municipale et de la gendarmerie. Quand les auteurs de ces méfaits sont identifiés, ils sont, bien entendu, sanctionnés.

Au prochain budget 2022, il sera proposé au Conseil Municipal d'investir dans un système de vidéoprotection, système qui filme la voie publique et les lieux ouverts au public. A la différence des dispositifs de vidéosurveillance, qui filment des lieux privés ou des lieux de travail non ouverts au public, la vidéo protection permet, en cas d'acte de vandalisme, de pouvoir disposer de vidéos conduisant à identifier plus rapidement les auteurs de méfaits ou dégradations.

Même si notre commune fait partie de celles qui sont les moins dangereuses du département, les périodes d'affluence touristique, même si elles apportent beaucoup à notre commune, font croître le nombre d'actes de délinquance. C'est pourquoi nous souhaitons prendre des mesures efficaces afin de garantir la tranquillité et la sécurité des habitants et des différents acteurs publics et privés qui y développent des activités en harmonie avec les qualités environnementales et sociales de notre belle commune. .

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Article déposé le 6 octobre.

LA CCHV 14 communes, Un territoire en devenir

La Communauté de Communes des Hautes Vosges avec 22 communes a été créée en 2017 par fusion de 3 anciennes Communautés sous l'impulsion du préfet de l'époque. Mais Gérardmer et 7 autres communes ont décidé de partir de cette Communauté de Communes qui se scindera alors en deux à partir du 1er janvier 2022.

Pour ce qui concerne notre territoire, fin 2020 et 1er trimestre 2021, des groupes de travail ont permis d'établir ses compétences. Et en juillet 2021 après validation du conseil communautaire actuel (22 communes), par arrêté, le préfet a acté des statuts et du périmètre de chacune des deux nouvelles communautés de communes.

Le 1er janvier 2022, La Bresse fera désormais partie de la « Communauté de Communes des Hautes Vosges » regroupant les communes de Tendon, Le Syndicat, Vagney, Cleurie, La Forge, Rochesson, Sapois, Gerbamont, Basse sur le Rupt, Thiéfosse, Saulxures-sur-Moselotte, Ventron, Cornimont et La Bresse. Le siège administratif sera à Cornimont.

Notre nouveau territoire comptera donc 14 communes avec 22 000 habitants contre 36 000 précédemment et s'étendra sur 300 000 km² contre 500 000 km². La Bresse sera la commune la plus étendue et la plus peuplée.

En d'autres termes, le territoire sera réduit de 40% pour sa population et sa surface, mais perdra au moins 50 % de ses recettes fiscales. Sera-t-on alors en mesure de garder les services actuels sans augmenter les impôts ?

Nous aurions préféré, et nous l'avons clairement dit et écrit, voir se dessiner un autre périmètre plus en adéquation avec les exigences et les atouts d'un territoire de montagne avec ses problématiques : fréquentation touristique, déchets, eau, assainissement, urbanisme... La démocratie en a statué autrement.

Ce territoire sera représenté par 34 conseillers communautaires dont 7 pour La Bresse soit 2 de plus qu'aujourd'hui. Il gardera globalement toutes les compétences de la CCHV « historique », mais pour la partie « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs », il intégrera les piscines, les bibliothèques et les cinémas de La Communauté. Nous le souhaitons pour les deux premiers, car ce sont clairement des équipements utilisés par l'ensemble du territoire. De plus la bibliothèque a besoin de cette mutualisation pour se développer et enrichir son fond. En revanche pour le cinéma, qui est fréquenté très majoritairement par la population locale et fonctionne essentiellement avec des bénévoles, nous souhaitons qu'il reste dans le giron communal. L'Office de Tourisme évoluera en Office de Tourisme Intercommunal (OTI). De nombreuses questions restent en suspens, notamment sur le financement des projets.

Autres points de vigilance : à la demande du préfet, du fait de la scission, la Communauté de Communes devra prendre les compétences « eau » et « assainissement », et le Plan Local d'Urbanisme (PLU) mutera en Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Malgré nos interrogations et nos réserves sur certains points, nous n'avons pas tourné le dos aux dossiers engagés et avons été force de propositions dans les commissions pour lesquelles nous nous sommes engagés et nous continuerons à l'être.

Néanmoins tant au niveau communal qu'intercommunal nous resterons vigilants sur les montages budgétaires et les conséquences fiscales pour les bressauds et les bressauds.

Avec moins de structures à gérer (piscine - cinéma - bibliothèque), ne devrions-nous pas voir baisser les taux communaux des différents impôts locaux ?

Les élus de « La nouvelle dynamique pour La Bresse »

Les élus de la minorité

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (fermé les jeudis matin et les dimanches)
Cas exceptionnels d'ouverture et de fermeture du bureau d'accueil (jours fériés) à consulter sur :
www.labresse.net - Tél. : 03 29 25 41 29

DANS LE RETRO

Dans la vie d'élu de Nicolas Remy, Adjoint au sport et au tourisme, mais aussi Président de La Bresse événements

En cette période automnale, Nicolas se doit d'être présent lors des assemblées générales des différentes sections sportives de La Bressaude. Dans ce cadre, il participe également à la remise de prix aux compétiteurs, lors des événements sportifs locaux, qui peuvent se chiffrer à plus de cinquante par an ! Cette année, il était également là au départ des foulées bressaudes et du Rainkopf Trail, ou encore à l'arrivée du Granfondo. En tant que bénévole, il a également donné de son temps lors du Nordic Trail.



Très à l'écoute, Nicolas prend note de toute modification qui pourrait améliorer le quotidien de ses administrés.

Il assiste ainsi aux bureaux municipaux hebdomadaires et aux conseils municipaux, mais siège également au conseil



d'administration de l'Office de Tourisme et Loisirs, de la Régie Municipale d'Electricité et du SIVU Tourisme.

Enfin, pour voir plus loin, l'élu est également présent dans de nombreuses commissions : tourisme, sports, communication, mobilité... et prépare aussi le projet du prochain Office de Tourisme Intercommunal.



DANS LE RETRO

« Au nom de notre association franco-allemande, je vous remercie pour votre invitation à l'inauguration de cette plaque commémorative, puisque cela montre aussi la connexion historique avec notre ville de Pforzheim.

Cela suscitera aussi en vous des souvenirs de ces événements douloureux vécus par les déportés et les habitants de La Bresse.

Pouvoir assister à cette cérémonie est pour nous un honneur, mais aussi une douleur. Compassion et honte, car les coupables venaient de mon pays.

Je suis très reconnaissante que les déportés Roger Riblet Buchmann et Jean-Marie Lapiere (Jeunes garçons de 15 et 16 ans, tous deux devenus prêtres), aient su formuler l'importance de se souvenir des événements tragiques.

Dans ces temps de violence et de haine, certains gestes de bonté et de sympathie ont rayonné comme une lueur d'espoir à l'édification d'un monde plus humain.

Enfin, je veux finir avec ces mots de frère R. Riblet B. :

« Le souvenir n'est pas fait pour ruminer de vieilles rancunes (il a pour but de nous inciter tous à la vigilance, à l'éveil face aux nouveaux périls qui montent aujourd'hui dangereusement partout sur la planète). Le souvenir doit aussi être un stimulant pour construire un monde plus humain. »

Bernhilde Starck

« Que de souvenirs de ces sombres périodes de l'automne 1944 et de l'hiver 1945.

La réflexion et le bon sens des liens d'amitié qui se sont renforcés au fil des ans, entre la ville de Pforzheim, qui elle aussi a souffert énormément, et les anciens déportés de novembre 1944 de Cornimont, Ventron et La Bresse.

À la suite de la dissolution de notre association, due à l'âge et au nombre très réduit de ses membres, le relai est assuré par « Les Amis de Pforzheim », amicale de bénévoles très actifs, qui sont à remercier vivement pour le travail de recherches multiples afin que la mémoire ne se perde pas sur le chemin de l'oubli.

Il convient d'appeler le désir de rencontre entre des jeunes de Pforzheim et des jeunes vosgiens, qui sont à encourager et à soutenir. »

A. Hans, 94 ans



Pforzheim

L'association « Les Amis de Pforzheim » a reçu les 2 et 3 octobre derniers les membres de « La société Franco-Allemande de Pforzheim », avec qui elle est en étroite collaboration.

À cette occasion, deux événements majeurs se sont déroulés :

D'abord l'inauguration officielle, le samedi 2 septembre à 11h devant l'église de La Bresse, de la nouvelle plaque relatant le départ forcé des Bressauds le 8 novembre 1944 suivie d'un vin d'honneur avec les élus à la Maison de La Bresse.

Puis une exposition toujours à la Maison de La Bresse, du 2 au 31 octobre, qui relate comment ces hommes de 15 à 65 ans ont vécu l'exil, la faim, la souffrance et la mort, notamment le 23 février 1945 lors du bombardement de Pforzheim par les Anglais.



Information numérisation

Les 4 et 5 octobre, la société Logitud est venue procéder à la numérisation des registres d'état-civil. 9616 actes ont été scannés, naissances, mariages et décès de 1930 à 1999.

La numérisation consiste à convertir le support papier (registre) en une information numérique.

Le but étant de mettre en sécurité les archives et de gagner du temps pour les services et les usagers.

Pourquoi mettre en place la numérisation ?

Pour pouvoir adhérer à la plateforme sécurisée COMEDec.

Les usagers ainsi que les divers organismes tels que les notaires ou la préfecture n'auront plus besoin de faire des demandes d'actes papiers, tout passe par cette plateforme sécurisée.

Exemple ci-dessous :



Maternelle La Tourterelle

Au festival de sculpture

Jeudi 16 septembre, la classe de Grande Section de l'école maternelle La Tourterelle est allée à pied jusqu'au festival de sculpture.

La classe a été partagée en deux groupes et au bout d'une heure, il y a eu un échange.

À l'intérieur de la Maison de La Bresse, un groupe a travaillé sur le thème des émotions avec le monstre des couleurs. Ils ont fabriqué une boîte à émotions avec plein de portes : la porte de la colère, la porte de la joie, la porte de la peur, la porte de la sérénité, la porte de la tristesse & la porte de l'amour.

Ils ont aussi fait un parcours de jeu géant sur les émotions avec la peluche du Monstre. Il fallait expliquer comment certaines émotions sont exprimées.

À l'extérieur, sous un chapiteau, un groupe a fait des sculptures en argile. L'argile se trouve dans la terre. C'est un produit naturel. C'est très agréable à toucher, à malaxer, à étaler, à mettre en boule. Les élèves en avaient plein les mains, mais c'était doux comme sensation. Chacun a pu faire un modelage et les élèves ont particulièrement adoré cet atelier.



Oui-Oui c'est bien fini pour Régine !

En poste depuis 1988, Régine Poirot, auxiliaire de puériculture et directrice adjointe du Multi-Accueil les P'tits amis de Oui-oui, a décidé de faire valoir ses droits à la retraite à la fin du mois de septembre. Véritable pilier de la structure, qui a d'ailleurs œuvré pour sa création, Régine s'est toujours montrée dynamique, motivée et créative. Tout au long de sa carrière, elle s'est formée dans le but de transmettre à ses pairs en épaulant futurs professionnels et stagiaires, mais aussi aux enfants, comme dernièrement avec le langage des signes ou le yoga pour les petits.

Ce n'est pas sans émotion que Régine a quitté la crèche grâce à



différentes surprises et moments conviviaux organisés par ses collègues et les membres de l'association dont elle a d'ailleurs décidé de continuer à faire partie. Nous la remercions pour tout ce qu'elle a apporté au multi-accueil et lui souhaitons un bon repos.



« 20h04, de l'idée sans détour » opus 18

Pour cette nouvelle soirée en partenariat avec le Festival International de Géographie, les intervenants ont su faire voyager le public avec brio !

Natacha Gourland a géographié la danse en passant par Paris, sa banlieue et la danse classique, tandis qu'Élise Martin répondait à la question des corps handicapés en institution médico-sociale.



Xavier Battistella, quant à lui, a défini les limites de l'Europe, dans leurs variabilités.

Enfin, Pascale Manigaud, danseuse contemporaine, et Olivier Tuillon, musicien, ont improvisé «La montagne et la rivière», conclusion d'une soirée riche de culture.

DANS LE RETRO

La Bressaude

Le mot du Président :

« À l'heure où paraîtront ces lignes, certaines sections auront regagné leur quartier d'hiver et le programme des compétitions et autres manifestations sportives estivales sera en passe d'être épuisé.

Le mois de septembre s'est avéré particulièrement dense en activités et riche de résultats. Les sections Ski, Pétanque, Moto, Athlétisme, VTT, triathlon, Tir, Basket ont été à l'œuvre pour l'organisation de compétitions localement et bien entendu en participant à de nombreuses compétitions sportives officielles ou non.

Nos licenciés ont participé à 19 compétitions. 3 ont été organisées à La Bresse et ce ne sont pas moins de 37 podiums qui viennent s'ajouter au bilan déjà remarquable.

Et ce bilan aurait pu être encore meilleur si les épreuves de saut-combiné du SAMSE National Summer Tour avaient pu être organisées comme prévu les 18 et 19 septembre dans le cadre de l'anniversaire des 10 ans du tremplin de Lispach. Malheureusement un problème de dernière minute affectant la sécurité de l'équipement a contraint le ski club à annuler la compétition.

Les activités du FCHM ont aussi repris et ce ne sont pas moins de 8 équipes de foot que le Président Cédric Brolis et son Staff indispensable d'entraîneurs, arbitres et autres bénévoles ont pu inscrire en championnat, depuis les 11ans jusqu'aux séniors, ces derniers parvenant à constituer 3 équipes.

La fin d'année n'étant plus très loin, c'est la section Basket qui a ouvert le 10 septembre la série des AG des sections qui devrait se terminer par l'AG de la Bressaude prévue le 26 novembre, à confirmer. À cette occasion, son Président Jean-Denis Remy a reçu la médaille d'or de la Fédération Française de basket ball pour les 47 années consacrées à ce sport et passées au sein de La Bressaude. »

Athlétisme



Les 4 et 11 septembre ont eu lieu les journées Kinder Joy of moving, inspirées par la FFA. Ces journées s'adressaient aux enfants licenciés et non licenciés. Ils ont pu découvrir par des ateliers récréatifs et collectifs les bases de l'athlétisme. Les plus grands ont encadré ces séances. Plus de soixante enfants ont participé durant les deux jours. Les séances se sont terminées par un goûter Kinder, le tout dans la bonne humeur.

Intéressés par l'athlétisme ?

Jeunes ou moins jeunes, vous pouvez prendre contact au 06 49 07 68 39 ou par mail : athlelabressaude@gmail.com

Une nouvelle activité ski à la section Montagne Escalade : Le ski de randonnée nordique

La section du club alpin français, La Bressaude Montagne Escalade, propose déjà de nombreuses activités montagne telles que l'escalade, l'alpinisme, le ski de randonnée alpin, la marche nordique (tous les jeudis soir : infos danyl-88@orange.fr)...

Cet hiver une nouvelle activité est proposée : Le ski de randonnée nordique !

La randonnée nordique se pratique avec des skis de largeur intermédiaire entre celle des skis de fond et des skis alpins, munis de carres métalliques et d'un système anti-recul en montée. Chaussures et fixations laissent le talon libre et permettent la flexion naturelle du pied. Elle permet de skier sur tous types de neige en hors-piste.



En randonnée nordique, il n'y a pas de manipulation pour passer d'une position « montée » à une position « descente », pentes et contre-pentes s'enchaînent en continuité, seule la gestuelle du skieur s'adapte.

Alors que le ski alpin est conçu pour monter puis redescendre de grands dénivelés, le ski nordique permet de parcourir une autre dimension de la montagne. Il est adapté pour des massifs où le relief ne se prête pas au ski alpin, tels les plateaux de moyenne montagne des Préalpes, du Jura, du Massif Central, des Vosges.

Le club compte un nouvel initiateur, Joël Morin, qui sera ravi de vous faire découvrir la discipline et vous guider hors des sentiers battus.

Pour tous renseignements :

joel.morin52@orange.fr ; labressaude.ffcam.fr

Bon ski à tous !

Jean-Denis Remy, médaille d'or de la Fédération Française de Basket Ball

Vendredi soir 10 septembre, en clôture de l'Assemblée Générale de la section Basket de La Bressaude, Jean-Denis Remy, Président de la plus ancienne section (1941) de l'Association Omnisports, s'est vu remettre la médaille d'or de la Fédération Française de Basket en récompense et remerciement pour les 47 années consacrées jusqu'à présent à ce sport, et qui plus est, toujours au sein du même club.

Jean-Denis a en effet signé sa première licence en 1974 et joué dans les différentes catégories d'âge jusqu'à faire partie de l'équipe première chez les séniors.

Sans cesser de fréquenter les parquets des terrains de basket des clubs vosgiens, il a assuré le secrétariat de la section dans les années 90 et il en est le Président depuis 2016.

Le Basket a occupé et occupe donc toujours une place privilégiée dans son emploi du temps et Jean-Denis ne s'est jamais fait prier pour aller mouiller le maillot avec les siens dans les tournois amicaux.

Durée et fidélité. 2 qualités fondamentales d'une belle exemplarité dont nous pouvons tous nous inspirer.



Community Manager recherché !

La Bressaude recherche son prochain Community Manager.

Toutes les infos sur la page Facebook.

Groupe scolaire Saint-Laurent Maternelle

Les enfants de la maternelle Saint-Laurent ont participé à des ateliers lors du Festival de sculpture qui avait pour thème « tabou ».

Un groupe a travaillé sur l'album « le monstre des couleurs va à l'école » pour prendre conscience des différentes émotions.

Ils ont fabriqué une boîte à émotions avec les couleurs s'y rapportant.

Pendant ce temps, un autre groupe a travaillé l'argile avec Nicole pour modeler un singe, symbole de la sagesse en Asie.



Et bien évidemment, le meilleur pour la fin ... la dégustation !!

« C'était super, on reviendra avec nos parents ! »

Les élèves de CM2.

Collège

Les années passent et se ressemblent pour l'intégration des élèves de 6e du collège. En effet, depuis quelques années les deux classes se retrouvent deux jours à l'école des nez rouges de Saint-Dié pour apprendre à se connaître et à s'entraider ! Quoi de mieux que les arts du cirque pour s'initier aux différentes techniques du jonglage, à apprendre l'équilibre sur un monocycle ou une boule chinoise, ou à travailler ensemble pour créer de petits numéros...

Après ces deux jours accompagnés de leurs professeurs principaux et de leur professeur d'EPS, les enfants auront à cœur de poursuivre leur apprentissage lors d'un cycle complet en EPS, lors de l'option d'une heure pour les 6e, ou de se perfectionner l'année prochaine en intégrant pour certains la nouvelle section sportive Arts du Cirque.



DANS LE RETRO

Périscolaire



Une nouvelle année scolaire est lancée pour les mercredis périscolaires avec un panel d'activités :

- Atelier cuisine sur les thèmes bonbons, sculpture avec des produits naturels.
- Sortie : Au lac des Corbeaux (Land art), festival de sculpture, confiserie Bressaude.
- Sport : Tennis de table.



ÉTAT CIVIL

SEPTEMBRE 2021



Naissance

- **Mia**, née le 3 septembre à Épinal, fille de Alexis Trubert et Léonie Poirot

Mariages

- Le 11 septembre, **Zélie Claudel**, et **Bastien Didierlaurent**, résidents à La Bresse
- Le 11 septembre, **Tiffanie Sandrine Tatiana Lion**, et **Alexis Gérard**, domiciliés à La Bresse

Décès

- **Denis Didierlaurent**, âgé de 49 ans, domicilié 1c route du droit, décédé le 2 septembre à Gérardmer
- **Daniel Michel Poirot**, âgé de 59 ans, domicilié 7 chemin du monument, décédé le 12 septembre à La Bresse, époux de Corinne Traglia
- **Alexis Henri Mengin**, âgé de 77 ans, domicilié 9 rue de Moyenmont, décédé le 19 septembre à La Bresse, époux de Claire, Marie, Julienne Poirot
- **Roger Elie Thimont**, âgé de 90 ans, domicilié 32 a rue de la Clairie, décédé le 17 septembre à La Bresse, époux de Bernadette, Marie, Renée Morel
- **Dominique Humbertclaude**, âgé de 62 ans, domicilié 26 route de Gérardmer, décédé le 14 septembre à Toulon
- **Marie Louise Germaine Lavocat**, âgé de 95 ans, domicilié 27 rue de la Clairie, décédée le 30 septembre à Remiremont, veuve de Georges, Emile Toussaint

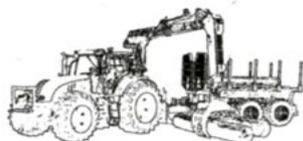


Rémi Curien
Travaux Forestiers et Défrichage
Débardage
Transport de grumes et stères
Abattage d'arbres gênants

12 Route de Lispach
88 250 LA BRESSE

03.29.25.62.29
06.81.46.02.28

remi.curien@wanadoo.fr



INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h 15 et 14h-17h,
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h
Accueil du public sur rendez-vous

**Service urbanisme et gestion du patrimoine :
03 29 25 53 89**

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les
lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Claireie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers À Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Claireie

**CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) - Mairie
03 29 25 40 21**

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

2À rue des Proyes, 88 250 La Bresse

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : **0820 33 20 20**

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 53 08**

Lundi, mardi et jeudi : Journée

Vendredi : matin

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 35 53**

Lundi : 10h-12h et 15h-17h

Mercredi : 10h-12h et 17h-19h

Jeudi et vendredi : 8h-10h et 17h-19h

Samedi : 8h-10h

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 40 87**

Les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h
sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - **03 29 25 40 09**

9h-12h et 14h30-18h30

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Claireie, **03 72 58 00 09**

Mardi : 13h30-17h sur rendez-vous

Vendredi : 8h30-12h sur rendez-vous

Les autres jours par téléphone au 03 29 24 96 46

ADMR Permanence téléphonique : 03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

La Poste

Lundi : 13h45-16h30 / Mardi : 10h-12h et 13h45-16h30

Du mercredi au vendredi : 9h-12h et 13h45-16h30

Samedi : 9h-12h

Infirmières

Valérie Flieller et Éliette Foucal

6 Grande Rue - **03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41**

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - **03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35**

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie des Montagnes

19 quai des Iranées - **03 29 25 40 65**

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Fermé le lundi matin et le samedi après-midi

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, **03 29 25 41 13**

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Fermé le mercredi

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanches et jours fériés :
faites le 15

Horaires d'hiver des déchetteries du 1^{er} novembre au 31 mars

Communauté de communes des Hautes-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 04

Les quatre déchetteries de la communauté de communes sont
accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit
leur commune de résidence.

Déchetterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 17 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Déchetterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		14 h - 17 h
Mercredi		14 h - 17 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél. : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÈLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél. : 03 29 62 28 87

Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire	Reçoit sur rendez-vous.
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM	Reçoit sur rendez-vous.
Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines	Reçoit sur rendez-vous.
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement	Jeudi de 10h à 11h.
Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles	Reçoit sur rendez-vous.
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme	Samedi de 9h à 12h.
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages	Lundi de 10h30 à 12h.
Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme	Reçoit sur rendez-vous.
Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales	Mardi de 10h30 à 12h.

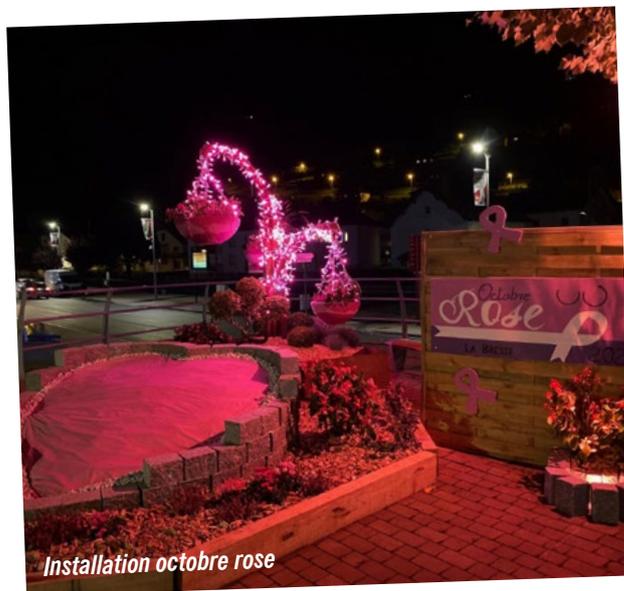
INFOS SYMPAS

Dicton de Novembre

“ La plus belle couleur au monde est celle qui vous va bien. ”

de Coco Chanel

Photo du mois dernier



Installation octobre rose

AGENDA

CULTURE

■ 3 au 28 novembre

Exposition des talents locaux
Maison de La Bresse

..... du mardi au samedi 14 h 30 à 17 h 30
..... dimanche 10 h - 12 h et 14 h 30 à 17 h 30

Infos : Alexandrine Ducret - Tél. : 06 28 07 47 98

■ 27 au 28 novembre

Concert des Harmonies de La Bresse et Cornimont
Salle des fêtes

..... samedi 20 h 30
..... dimanche 15 h

Infos : Donidant Chantal
chantaldoridant@orange.fr - Tél. : 03 29 25 63 51

DIVERS

■ 4 novembre

Assemblée générale Rayon de Soleil

Salle du Champtel à 18 h 30

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 11 novembre

Cérémonie patriotique

Commémoration de l'Armistice de 1918

Eglise et Monument aux Morts .. à partir de 9 h 30

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 16 novembre

Don du sang

Halle des Congrès 16 h - 19 h 30

Infos : Etablissement Français du Sang

Tél. : 03 83 44 62 62

LOISIRS

■ 13 et 14 novembre

Dimanche en jeu

Halle des Congrès

..... vendredi 16 h - 19 h

..... samedi et dimanche 7 h - 10 h

Infos : M.L.C. Julie Claveur

Tél. : 03 29 25 60 09 - ludothequemlc@gmail.com

SPORT

■ 3 au 6 novembre

Open d'échecs

O.D.C.V.L Pont du Metty 9 h 30 - 17 h

Infos : Julien Mahieux

julien.mahieux@yahoo.com